

Des syndicalistes américains visitent l'Argentine

Autor(en): **Romualdi, Serafino**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **39 (1947)**

Heft 10

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-384518>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Des syndicalistes américains visitent l'Argentine

Par *Serafino Romualdi*

L'« American Federationist », organe de la Fédération américaine du travail, a publié sous ce titre une sensationnelle étude de la « démocratie » argentine. Cet exposé que nous reproduisons ci-dessous montre que l'interprétation des mots « démocratie » et « liberté » diffère sensiblement selon les formes de gouvernement en usage. Ce phénomène n'est pas nouveau. Il a conduit les peuples, malgré eux, à la deuxième guerre mondiale. Si l'on veut échapper à la guerre atomique, il est indispensable de combattre la tyrannie là où elle se trouve.

Répondant à une invitation du Gouvernement argentin, confirmée ultérieurement par la Confédération générale du travail, neuf représentants de la Fédération américaine du travail et de la Fédération des cheminots ont fait, en janvier 1947, un séjour de trois semaines en Argentine. Peu après son retour aux Etats-Unis, la délégation a établi un rapport très détaillé, auquel la presse a fait un accueil fort chaleureux.

Ce rapport a été vivement attaqué par la presse gouvernementale argentine. Le quotidien communiste de Buenos-Aires, « La Hora », puis tous les journaux sud-américains d'obédience soviétique ont fait chorus. C'est fort heureux. Cette réaction synchronisée n'en illustre que mieux l'hostilité des deux partis totalitaires pour les conceptions démocratiques des journaux.

Le manque de place nous interdisant de reproduire in extenso ce rapport et ses dix-sept annexes, nous nous contenterons d'en donner un aperçu sommaire. Le rapport commence par rappeler la genèse du voyage, la correspondance échangée entre la légation d'Argentine à Washington et la Fédération américaine du travail, le but visé par la délégation. Divers documents confirment de la manière la plus nette que cette dernière entendait surtout étudier les conditions de travail et la situation politique et économique en Argentine, vérifier si vraiment le mouvement ouvrier de ce pays est aussi indépendant que l'on se plaît à l'affirmer. Notons que la légation d'Argentine aux Etats-Unis avait insisté, dans l'invitation qu'elle adressa à la Fédération américaine du travail et à la Fédération des cheminots, sur l'absolue indépendance du mouvement syndical argentin.

L'arrivée de la délégation syndicale américaine fut marquée par trois incidents qui l'engagèrent à envisager un retour immédiat aux Etats-Unis. Tout d'abord, les délégués constatèrent qu'aucun représentant autorisé de la C. G. T. argentine ne les attendait. Il avait pourtant été convenu que des membres de la Centrale argentine accompagneraient la délégation américaine au cours de son périple dans le pays. Il apparut que le programme avait été organisé

entièrement par le ministre du travail, qui avait institué de son propre chef un comité de réception composé de travailleurs choisis, sans consulter la C. G. T. Cette dernière, appuyée par notre délégation protesta vigoureusement contre cet ostracisme.

Le Ministère du travail donna alors quelques assurances lénifiantes. Il n'en reste pas moins que, le lendemain de notre réception, la C. G. T. argentine fut définitivement écartée. Plus encore, ses dirigeants furent contraints de quitter leurs bureaux et nous ne revîmes jamais son secrétaire général, le collègue Luis-F. Gay. Pendant toute la durée de notre séjour, la C. G. T. argentine fut en quelque sorte placée sous surveillance, ce qui rendit impossible tout contact avec elle.

Cette situation engagea notre délégation à renoncer à la coopération du comité de réception institué par le Ministère du travail; nous nous efforçâmes de remplir seuls notre mission.

Le second incident eut lieu au cours de l'audience privée que le président Peron nous accorda à la suite de la réception officielle. Le chef de l'Etat nous accusa de vouloir procéder à des « enquêtes » sur le mouvement ouvrier et d'autres réalités argentines. Cet incident fut liquidé le lendemain au cours d'une conférence avec le ministre des affaires étrangères, Bramuglia, puis d'un entretien avec le président Peron. « La délégation, lisons-nous dans le rapport, refusa catégoriquement de changer quoi que ce soit au but de sa mission. Elle rappela que ce but, de même que les moyens d'y parvenir, avaient été fixés d'un commun accord avant l'arrivée de la délégation en Argentine. Le président Peron donna à entendre que le gouvernement considérerait cette affaire comme liquidée et que les arrangements intervenus seraient respectés. »

Au cours d'une conférence de presse, à laquelle assistaient des représentants des syndicats argentins, le président Peron déclara que « la délégation américaine a toute liberté d'enquêter auprès de toutes les personnes ou organisations de son choix ». Il nous affirma que nous pouvions compter entièrement sur l'appui du gouvernement. Il faut reconnaître, si l'on fait exception de quelques menus incidents avec les membres du comité de réception — incidents dont le gouvernement ne peut être tenu pour responsable — que notre délégation a effectivement eu entière liberté « d'enquêter auprès de toutes les personnes ou organisations de son choix » et qu'elle a pu remplir sa mission sans grandes difficultés notables.

Enfin, la campagne déclenchée contre ma personne par la presse gouvernementale créa un troisième incident. En ma qualité de secrétaire et d'interprète de la délégation, j'avais le devoir de protester contre l'absence de représentants de la C. G. T. et de parer aux tentatives d'« interpréter » le texte de l'accord. Mon attitude et ma vigilance furent qualifiées de « sabotage » des plans

du gouvernement. Il était évident qu'une fois cette campagne déclenchée, notre prestige nous interdisait de laisser les choses aller leur cours.

Comme le relève notre rapport, cette campagne de presse fut conduite avec une imagination débordante. On m'accusa d'avoir « conspiré » avec Gay, le secrétaire limogé de la C. G. T., et avec le diplomate américain Braden pour retirer à Peron l'appui des travailleurs argentins. Il s'agissait, en somme, de me discréditer, de faire de moi une « persona non grata » et de m'éliminer de la délégation. Inutile de dire que tous mes collègues affirmèrent publiquement leur solidarité, ce dont je tiens à les remercier cordialement ici.

Les événements auxquels nous avons assisté pendant notre séjour nous ont profondément attristés. Le collègue Luis-F. Gay, secrétaire général de la C. G. T. argentine, et presque tous les membres du comité exécutif ont été écartés de leurs fonctions à la suite d'accusations qui, dans tout autre pays démocratique, loin de leur être imputées à charge, auraient au contraire parlé en leur faveur. Ils ont été éliminés après une intervention officielle du président Peron. Notre délégation avait caressé l'espoir de trouver en Argentine un mouvement ouvrier libre (encore que fidèle à Peron), maître de choisir ses méthodes d'action. Cet espoir a été déçu.

En ce qui concerne Luis-F. Gay, nous avons été dans l'impossibilité, jusqu'au jour de notre départ, d'apprendre quoi que ce soit à son sujet. Diverses rumeurs donnaient à entendre qu'il avait été arrêté. Nous eûmes de la peine à admettre que l'on pût priver arbitrairement de sa liberté, simplement parce qu'il n'était pas d'accord avec la politique syndicale de M. Peron, le chef d'un mouvement groupant plus d'un demi-million de travailleurs.

Avant notre départ, le président de notre délégation s'informa auprès du comité officiel de réception et de fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères du sort du secrétaire général de la C. G. T. A notre grande surprise, ils nous déclarèrent qu'ils n'en savaient absolument rien.

Pendant leur séjour, les membres de notre délégation ont consacré le plus clair de leur temps à interviewer les dirigeants et les membres des associations affiliées à la C. G. T., les militants des syndicats indépendants, les représentants des partis et organisations politiques, aussi bien ceux qui soutiennent le gouvernement que ceux de l'opposition. Nous nous sommes efforcés de rassembler une documentation aussi complète que possible. Nous avons également pris contact avec des fonctionnaires du gouvernement, des travailleurs, des représentants de maisons américaines, avec le ministre des Etats-Unis à Buenos-Aires et ses collaborateurs, afin de nous faire une idée précise de la situation économique du

pays et des conditions de travail. Nous avons accumulé une précieuse documentation.

Une grande partie du rapport et des annexes est consacrée à l'analyse de la technique appliquée par le gouvernement Peron (et par le régime de dictature militaire qui l'a précédé, où Peron occupait d'ailleurs le Ministère du travail et de la prévoyance sociale) pour placer les travailleurs et leurs syndicats sous le contrôle de l'Etat. Cette technique, qui résulte d'un dosage raffiné de méthodes « classiques » de coercition et d'intimidation et de méthodes « modernes » (protection ouvrière, reconnaissance ou non-reconnaissance syndicale) mérite d'être étudiée très soigneusement par tous ceux qui, dans notre pays, demandent un renforcement de la puissance de l'Etat envers les travailleurs, voire une sorte de contrôle direct du gouvernement sur les syndicats. La technique argentine présente certaines particularités. Pour les apprécier comme il convient, il importe de rappeler que, jusqu'à aujourd'hui, le gouvernement de Buenos-Aires n'a pas recherché l'appui des possédants contre les travailleurs. Au contraire, il s'efforce de gagner la confiance de ces derniers, il favorise les salariés organisés, mais à la condition qu'ils le suivent aveuglément. Le gouvernement refuse de conférer un statut légal aux organisations syndicales qui ne veulent pas se laisser mettre au pas; conformément au décret du 2 octobre 1945, l'octroi de ce statut légal est la condition sine qua non de l'activité syndicale. Un syndicat qui n'est pas reconnu est condamné à l'impuissance. Les décisions du gouvernement sont sans appel. Mais lorsque le syndicat a accepté la synchronisation (que ses chefs se soient laissés acheter ou qu'ils aient été remplacés par des commissaires gouvernementaux), le gouvernement se montre très généreux. Ses subventions permettent aux organisations mises au pas de créer des hôpitaux, de luxueuses maisons syndicales avec piscine, salles de gymnastique, courts de tennis, etc.

Mais où mène cette technique nouvelle? Jusqu'à maintenant, elle a eu pour effet de porter les effectifs des syndicats à un niveau qui n'avait jamais été atteint. Le syndicalisme est devenu à tous points de vue une fonction gouvernementale. Il n'a plus pour but de mettre entre les mains du travailleur un moyen de défense efficace, un moyen de prendre lui-même en main son destin; il a pour unique fonction d'élargir et de consolider les bases électorales du gouvernement.

En fait, le mouvement syndical que le régime Peron a créé et qu'il finance si généreusement n'a pas d'âme parce qu'il n'a ni liberté ni indépendance. Il n'est qu'une machine politique au service du gouvernement, une machine à écraser le droit, la liberté et la démocratie.

Et voici les conclusions du rapport:

1. En apparence, le gouvernement ne donne pas l'impression qu'il réprime les libertés civiques. Néanmoins, il règne en Argentine une atmosphère générale de crainte et de suspicion peu propre à l'exercice des libertés civiques, en particulier au sein des organisations syndicales qui sont opposées au gouvernement ou qui, simplement, désirent rester à l'écart de toute activité politique.

2. Il est certain que le gouvernement, grâce à une situation économique favorable, a été en mesure de procéder à nombre de réformes sociales qui étaient depuis longtemps nécessaires; pourtant, ces réformes ont visé avant tout à des fins politiques. Des lois sociales promulguées en suspendant les libertés sont dangereuses, parce qu'elles contribuent à renforcer la tyrannie.

3. Outre les déclarations faites par les représentants des trois organisations syndicales demeurées indépendantes, déclarations qui suffiraient à elles seules à nous convaincre que la C. G. T. argentine, tout au moins en l'état actuel des choses, est entièrement sous la dépendance du régime Peron, les faits que nous avons constatés pendant notre séjour mettent fin à tous les doutes que nous pouvions encore avoir à ce sujet. Les militants de la C. G. T. qui étaient prêts à soutenir le programme social du gouvernement — peut-être dans l'intention d'appuyer plus efficacement, comme dans les pays démocratiques, la politique sociale de l'Etat — ont été brutalement éliminés. La C. G. T. a été ravalée au rang d'instrument du gouvernement. Elle a perdu la faculté de désigner librement ses fonctionnaires, de faire une politique indépendante, de conclure librement — c'est-à-dire indépendamment des directives politiques et économiques du gouvernement — des contrats collectifs avec les employeurs; elle a perdu le droit de s'administrer elle-même.

4. Le gouvernement exerce lui-même une grande partie des fonctions syndicales. Depuis la révolution de 1943, les interventions de l'Etat se multiplient dans tous les domaines qui touchent les relations entre employeurs et travailleurs, ce qui revient à dire que le champ d'action des associations professionnelles a diminué comme une peau de chagrin.

5. Cependant, il existe encore des organisations syndicales qui luttent pour échapper à l'emprise du gouvernement et pour conserver leur indépendance et leur raison d'être. Bien que la plupart d'entre elles ne soient pas reconnues officiellement et qu'elles aient beaucoup de peine à défendre les intérêts de leurs membres, elles le font avec une grande habileté et nous sommes convaincus qu'elles seront à même de remplir leurs fonctions d'organisations libres et démocratiques dès que les circonstances politiques le permettront de nouveau. Bien que l'avenir immédiat ne soit guère encourageant, nous n'en restons pas moins persuadés que ces syndicats indépendants poursuivront courageusement la lutte jusqu'au triomphe final de leur juste cause.